Programme Régional

Eau Libre

DISPOSITIONS PARTICULIERES DU REGLEMENT EAU LIBRE DU C.I.F.

- La demande d'inscription, obligatoirement signée par l'intéressé et le Président du club, est établie sur le modèle de l'imprimé joint.
- Le numéro de licence et du club est indispensable.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de :
 - prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
 - limiter le nombre de concurrents.
 - modifier le tracé, les horaires de courses,
 - · refuser toute inscription non conforme,
 - supprimer ou interrompre la course si des situations imprévues indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.
 - s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.
- Le juge arbitre applique les règlements FINA.
- Le comité régional organisateur ne peut être tenu responsable de toute indisposition ou malaise pendant ou après la course, ou autres indispositions ultérieures prétextant la nature de la course.
- Droit à l'image: Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.

ETAPES DE LA COUPE DE FRANCE 5 Km, 2,5 Km

Date: 02 Juillet 2005

Lieu: Jablines (Seine et Marne)

REGLEMENT SPORTIF:

- Application du règlement fédéral de la Coupe de France de l'Eau Libre.
- Distances des étapes à parcourir : 5 Km et 2,5 km 5
- Départ : 10h00 pour le 2,5 km et 11h15 pour le 5 km
- Réunions Techniques sur place : à 9h45 pour le 2,5 km et à 11h00 pour le 5 km.
- Catégories : Toutes Catégories
- Une seule étape par nageur, le nageur s'engage pour l'une des deux étapes, il sera classé dans l'étape pour laquelle il s'est engagé.

ENGAGEMENT : pour le 27 Juin 2005 au plus tard

DROIT D'ENGAGEMENT : 10 €

CLASSEMENT:

- Féminin Toutes Catégories
- Masculin Toutes Catégories

RECOMPENSES du 5 Km : 1er 500 €

 $2^{\text{ème}}$ 375 € $3^{\text{ème}}$ 175 € $4^{\text{ème}}$ 85 € $5^{\text{ème}}$ 60 € $6^{\text{ème}}$ au $10^{\text{ème}}$ 40 €

Une coupe aux trois premiers toutes catégories et une coupe au premier de chaque catégorie (Minimes, Cadets, Juniors)

RECOMPENSES du 2,5 Km: 1^{er} 100 €

2ème 75 € 3ème 50 € 4ème et 5ème 25 €

Une coupe aux trois premiers toutes catégories

CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE 2,5 Km

Date: 02 Juillet 2005

<u>Lieu</u>: Jablines (Seine et Marne)

REGLEMENT SPORTIF:

- Distance à parcourir pour être classé : 2,5 km
- Départ : 10h00
- Catégories : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors
- Notion d'équipe à l'addition de l'ordre des places à l'arrivée des nageurs <u>: Challenge « Equipe</u> Mixte »
 - > Equipe composée de 4 nageurs : 2 Dames + 2 Messieurs
 - > Equipe pouvant être composée de nageurs de toutes les catégories
 - > Equipe composée de nageurs du même club

ENGAGEMENT: pour le 27 Juin 2005 au plus tard

DROIT D'ENGAGEMENT : 10 €

CLASSEMENT:

Individuel:

- Féminin et Masculin par catégorie d'âge :
 - Minimes
 - Cadets
 - Juniors
 - Seniors

Equipe:

Toutes Catégories : à l'addition de l'ordre des places d'arrivée des nageurs (classement toutes catégories)

RECOMPENSES:

- Une médaille aux 3 premiers par catégorie : Minimes/Benjamins (ensemble), Cadets, Juniors, Seniors
- Par équipe : Une Coupe aux 3 premières équipes du classement général Toutes Catégories.

CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE INDOOR 5 Km

<u>Date</u> : à définir

<u>Lieu</u> : à définir

REGLEMENT SPORTIF: à définir

La confirmation, ainsi que la date et le lieu, paraîtront dans le BO.